

Treizième plan d'actionnariat salarié de Capgemini : rachat d'actions pour neutraliser la dilution

Paris, le 6 octobre 2026 – Dans le cadre de son treizième plan d'actionnariat salarié (ESOP), [Capgemini](#) annonce le lancement du rachat d'actions visant à neutraliser la dilution actionnariale associée à ce plan. Cette annonce fait suite à celle du 10 septembre 2026 concernant le lancement de ce plan ESOP et à la décision du Conseil d'administration de Capgemini SE d'autoriser une enveloppe dédiée au rachat d'actions, distincte de l'enveloppe pluriannuelle de 2 milliards d'euros annoncée le 30 juillet 2025.

Capgemini SE a conclu le 6 octobre 2026 un accord de rachat d'actions avec un prestataire de services d'investissement, qui est également l'institution structurant le plan d'actionnariat salarié. Capgemini s'est ainsi engagé à racheter ses propres actions, dans la limite de 3,0 millions d'actions et d'un prix de rachat moyen maximum de 200 euros par action, en vue de leur annulation. Cette opération s'inscrit dans le cadre des autorisations accordées par l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2026, et les principales modalités de ce contrat sont détaillées en annexe du présent communiqué de presse.

Avec cette opération, Capgemini affecte par anticipation le produit de ce plan d'actionnariat salarié, qui prend la forme d'une augmentation de capital réservée aux salariés, au rachat d'actions existantes. Cette opération de rachat d'actions vise à neutraliser la dilution actionnariale résultant de l'augmentation de capital et aura lieu avant le 17 décembre 2026, date à laquelle l'augmentation de capital prendra effet. À cette date, l'actionnariat salarié sera augmenté d'un maximum de 3,0 millions d'actions (représentant 1,77 % du capital social existant), sans incidence significative sur la trésorerie du Groupe et sans dilution significative des actionnaires existants.

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse est susceptible de contenir des informations prospectives. Ces informations peuvent comprendre des projections, estimations, ou hypothèses et peuvent concerner des projets, des objectifs, des intentions et/ou des attentes portant sur des résultats financiers futurs, des événements, des opérations, le développement de services et de produits futurs, ainsi que des performances ou des événements futurs. Ces informations prospectives sont généralement reconnaissables à l'emploi des termes « objectifs », « viser », « perspectives », « ambitions », « prévoir » ou à d'autres expressions de même nature. La direction de Capgemini considère actuellement que ces informations prospectives traduisent des attentes raisonnables ; la société alerte cependant les investisseurs sur le fait que ces informations prospectives sont soumises à des risques et incertitudes (y compris, notamment, les risques identifiés dans le Document d'Enregistrement Universel de Capgemini, disponible sur le site internet de Capgemini), souvent difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Capgemini. Les résultats et les événements réels sont susceptibles de différer significativement, de ceux qui sont exprimés, impliqués ou projetés dans les informations prospectives. Les informations prospectives ne donnent aucune



garantie de réalisation d'évènements ou de résultats futurs et n'ont pas cette vocation. Capgemini ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives sous réserve de ses obligations légales.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre d'instruments financiers au public et ne contient pas d'invitation ou d'incitation à investir dans des instruments financiers en France, aux États-Unis ou n'importe quel autre pays.

À PROPOS DE CAPGEMINI

Capgemini est le partenaire de transformation business des entreprises à l'ère de l'IA. Nous aidons les organisations à imaginer et construire un avenir intelligent et durable, en combinant l'IA, la technologie et l'ingéniosité humaine pour transformer leur manière d'opérer, d'innover et de se développer. Grâce à nos capacités uniques couvrant la stratégie, la technologie, l'ingénierie et les opérations intelligentes, notre expertise sectorielle approfondie et nos compétences de premier plan en matière d'IA, de cloud et de data, nous transformons les ambitions de nos clients en résultats business mesurables à grande échelle. Soutenu par un solide écosystème de partenaires et près de 60 ans d'expertise, Capgemini est un groupe mondial responsable et diversifié qui compte plus de 410 000 collaborateurs dans plus de 50 pays. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 22,5 milliards d'euros en 2025.

Make it real* | www.capgemini.com

* Rendre possible, de l'idée à la réalisation

* *
*

ANNEXE

Principales conditions de l'accord de rachat d'actions

Capgemini SE s'engage à racheter ses propres actions dans la limite de 3 000 000 d'actions et d'un prix de rachat moyen maximum de 200 euros par action, en vue de les annuler. Le prix par action à payer sera calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours quotidiens de l'action sur une période maximale de 20 jours de bourse à compter du 8 octobre 2026, correspondant à la période de fixation du prix de référence des actions à émettre dans le cadre du nouveau plan d'actionnariat salarié.

Les opérations de rachat d'actions par le prestataire de services d'investissement dans le cadre de cette convention prendront fin au plus tard le 4 novembre 2026.